

Conclusion

Les rencontres avec ces nouveaux habitants nous ont permis d'aborder quelques thématiques redevenues à la mode : l'exil urbain, l'opposition ville/campagne et de poser les questions auxquelles sont confrontées les communes rurales de France : Que faire pour amener des personnes à s'installer dans une commune rurale ? Quels sont les atouts de la commune ? Quel niveau de population prévoir pour assurer un équilibre ? Quels aménagements prévoir ? À bien y regarder, Masseret a de réels atouts à mettre en valeur :

- situation géographique par rapport aux trois villes principales du Limousin sans oublier la jolie Uzerche,
- proximité d'une autoroute,
- commerces de proximité (alimentation, boucherie, boulangerie, fleuriste, presse),
- école primaire,
- pharmacie, maison médicale, transport ambulancier,
- commerces spécialisés : garage, motoculture, taxis, artisans divers,
- plan d'eau au pavillon bleu,
- ancien hôtel-restaurant réputé et un nouveau restaurant au plan d'eau qui l'est déjà devenu,
- nombreuses associations dynamiques dont un café associatif,
- un centre équestre,
- évènements tout au long de l'année.

Car :

Ce n'est pas rien que de pouvoir acheter journallement son pain, son journal, ses légumes, son entrecôte.

Ce n'est pas rien que de pouvoir poster sa lettre après avoir acheté le timbre à l'agence postale ouverte dans la mairie.

Ce n'est pas rien que de pouvoir pousser la porte d'une pharmacie en sortant d'un rendez-vous avec un médecin.

Ce n'est pas rien quand on vient travailler à Masseret ou aux alentours que de pouvoir s'asseoir dans un restaurant pour déjeuner.

Ce n'est pas rien que de pouvoir se donner le plaisir d'une baignade dans un plan d'eau labellisé lors des chaleurs estivales et de pouvoir y occuper ses enfants.

Voilà de quoi intéresser «*de jeunes adultes âgées de 30 à 45 ans ayant des enfants, souvent accompagnés de leurs enfants en bas âge, qu'ils souhaitent voir grandir dans un cadre plus naturel que minéral*» selon Catherine Rouvière, autrice du livre *Retourner à la terre* (éditions PUR).

À priori, les néoruraux qui viennent à Masseret ne vont pas s'investir dans l'agriculture car Masseret a une spécificité agricole forte, l'élevage de bovins. Mais, leurs apports sont évidents ; Citons encore Catherine Rouvière : «*La contribution à la vie des services de proximité et l'apport plus général de vie dans la commune et les associations sont considérés à parts égales par les maires (76 %) comme les deux avantages essentiels que procurent aux communes rurales l'installation de nouveaux citadins. Par contre, les néoruraux reconnaissent également comme principal avantage cet apport de vie (62 %) mais 53 % insistent ensuite sur l'apport économique que les nouveaux habitants peuvent apporter aux communes en y créant ou en y reprenant une activité. Un aspect, au contraire, peu valorisé par les maires (13 %). Les néoruraux, sur la base de leur vécu, estiment à 56 % que les habitants de leur commune sont favorables au fait que des citadins viennent s'y installer, 30 % pensent qu'ils sont plutôt neutres et seuls 13 % déclarent qu'ils y sont plutôt opposés. Même s'ils sont un peu plus nuancés, les maires partagent le même sentiment. Ils déclarent en effet que les habitants de leur commune sont soit favorables (53 %) soit neutres (36 %) à ce phénomène.*

Ces résultats montrent finalement qu'aujourd'hui un habitant de zone rurale sur deux exprime une attitude positive à l'arrivée de citadins dans sa commune, ce qui représente un facteur très positif, surtout lorsqu'on pense aux fortes demandes d'intégration exprimées par les néoruraux.»